

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT ET DÉBAT SUR L'ÉNERGIE

L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement relative à l'énergie, suivie d'un débat sur cette déclaration.

M. Nicolas Sarkozy, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie - (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP) Avec Patrick Devedjian, nous introduisons donc ce débat important qui devrait concerner tous les Français. Sans énergie, pas de production de richesses, pas de confort, pas de progrès économique. Sans énergie, plus rien n'existerait de cette vie quotidienne à laquelle nous sommes habitués au point de ne plus nous étonner d'aucune facilité. La question de l'énergie est loin d'être seulement technique. Il s'agit bien plutôt d'un véritable débat de société. Songeons un instant à cette réalité paradoxale et choquante : un quart des hommes et des femmes dans le monde n'ont pas accès à l'électricité, cependant que pour tous les autres - dont nous faisons partie -, l'énergie apparaît comme un dû : j'en veux pour preuve qu'avant le débat national organisé par le Gouvernement en 2003, 70 % des Français interrogés disaient ne rien connaître du sujet.

Si nos compatriotes ne participent pas à ce débat, c'est parce que, pour la plupart d'entre nous, l'énergie n'est pas un sujet de préoccupation : l'électricité est là, à portée de main, elle permet tous les progrès. Alors pourquoi s'en soucier ? De surcroît, nombre d'enjeux semblent essentiellement techniques, pour ne pas dire abscons : sécurité nucléaire, énergies renouvelables, ouverture des marchés européens ...autant de discussions de spécialistes.

Et pourtant, l'énergie, ce sont des choix qui concernent tout le monde, et qui par conséquent doivent être compris du plus grand nombre. Comment s'étonner de ce que les Français ne s'intéressent pas aux enjeux énergétiques si nous n'affirmons pas une forte volonté politique ? Pour la plupart de nos compatriotes, le débat reste encore trop concentré sur le nucléaire, avec des arguments souvent plus idéologiques que pragmatiques.

S'agissant des économies d'énergie, nombreux sont ceux qui se demandent si elles sont encore utiles aujourd'hui. Et que dire de la nécessité de recourir aux énergies renouvelables : utopie ou véritable opportunité ? Exemple significatif, les éoliennes. L'opinion pensait que c'était écologique ; et puis, on a vu des associations de protection de l'environnement se mobiliser contre nombre de projets d'implantation. Alors, beaucoup ne savent plus que penser et ne sont plus finalement ni pour, ni contre. C'est l'exemple même de ces débats biaisés qui finissent par détourner les citoyens de questions qui devraient les concerner au plus haut point. C'est le contraire de la démocratie.

Avec Patrick Devedjian, notre objectif est que les Français s'approprient tous ces enjeux, qu'ils approuvent ou qu'ils contestent les orientations suivies, qu'ils se passionnent pour ces sujets ou qu'ils les suivent de loin. C'est pour cela que j'ai voulu vous présenter en toute transparence et de la façon la plus claire possible - ce qui est en soi déjà un défi - les priorités de notre politique de l'énergie.

L'histoire de l'énergie en France est marquée par deux dates clés. La première, c'est 1946, avec la décision prise par le général de Gaulle de créer, à partir d'un secteur exsangue, deux entreprises nationales - EDF et GDF - chargées d'accompagner le développement économique de notre pays. Grâce à cette décision, nous disposons aujourd'hui de deux champions nationaux. Depuis, près de soixante ans ont passé. La France s'est ouverte sur l'Europe et l'Europe sur le monde. La question que nous devons nous poser est de savoir comment poursuivre l'œuvre du général de Gaulle en donnant à EDG et à GDF les moyens de devenir pour l'Europe ce qu'elles sont devenues pour la France.

La seconde date marquante, c'est 1973 avec le premier choc pétrolier qui nous a fait découvrir brutalement notre dépendance à l'égard du pétrole. C'est à cette occasion que seront prises deux décisions essentielles. La première, c'est le lancement d'un programme nucléaire sans précédent dont résultent aujourd'hui trois avantages majeurs : un taux d'indépendance énergétique de 50 %...

M. Jacques Myard - Il faut le préserver !

M. Yves Cochet - De quelle indépendance parle-t-on ?

M. le Ministre d'Etat - ...à comparer par exemple à celui des Italiens - 16 % - et alors que nous n'avons pas de pétrole ou de gaz comme les Anglais ou les Néerlandais et que nous n'exploitons plus de charbon contrairement à nos partenaires allemands. Deuxième avantage, une électricité compétitive, de 10 % moins chère que la moyenne européenne pour les ménages, et, enfin, une énergie propre avec des émissions de CO₂ réduites, inférieures respectivement de 40 % et de 35 % par rapport à celles de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Peu dépendante, moins chère et plus écologique, un tel bilan est de nature à faire consensus, ce qui explique sans doute qu'au gré des alternances politiques, nul n'ait remis en cause les choix fondamentaux de notre politique énergétique, opérés en 1946 et en 1973.

M. Patrick Ollier, président de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire - Très juste !

M. le Ministre d'Etat - Seconde décision stratégique prise à la faveur du premier choc pétrolier, le lancement d'une campagne d'économie d'énergie très volontariste, symbolisée par la formule véritablement entrée dans le vocabulaire courant de « chasse au gaspi ». Las, les succès initiaux de cette entreprise n'ont pas vraiment survécu au contre-choc pétrolier de 1986, lequel a vu le prix du baril s'effondrer de 30 à 10 dollars. Les bonnes habitudes se sont perdues et, depuis lors, les économies d'énergie ne progressent plus.

Nous sommes les héritiers de ces décisions, qui marquent encore notre politique. Le parc nucléaire a toutefois vieilli. La première centrale - celle de Fessenheim - aura trente ans en 2007. Dès lors, comment préparer la relève ? C'est une question fondamentale à laquelle nous ne pouvons pas nous dérober. Quant aux économies d'énergie, que nous avons remises avec une certaine imprudence, le simple bon sens indique qu'elles sont indispensables, car il nous faudra bien partager demain avec le reste du monde une énergie appelée à devenir rare. Comment relancer une grande politique dans ce domaine, telle est également la question ?

Examinons à présent les contraintes qui pèsent sur nos choix. La première n'est pas nouvelle, c'est l'absence de pétrole et de gaz sur notre territoire. Ses conséquences vont néanmoins croissant. Quand on sait que la Chine est devenu le deuxième consommateur de pétrole au monde avec un taux de croissance de 10 %, que la production de pétrole des pays de l'OCDE stagne, que l'OPEP détient 80 % des réserves de pétrole et que la Russie sera le principal fournisseur de gaz de l'Europe dans vingt ans, il est clair que la sécurité d'approvisionnement doit rester un objectif central de notre politique.

Plus récente, la seconde contrainte a trait au réchauffement climatique. Le monde émet aujourd'hui presque 7 milliards de tonnes de carbone dans l'atmosphère. Ceci a provoqué un accroissement de la température de la planète de 0,6°C en un siècle. Et cela va continuer - entre 1,5 et 6°C d'ici à 2100. Quelques degrés, c'est peu mais c'est hélas suffisant pour entraîner des conséquences majeures en termes de santé, de recrudescence des maladies tropicales, d'atteinte à l'environnement et enfin de multiplication de phénomènes météorologiques extrêmes. Il est ainsi à craindre que l'épisode de canicule que nous avons connu l'été dernier ne soit que le premier d'une longue série à venir.

Pour stabiliser la température de la planète, l'humanité ne devrait émettre que 3 milliards de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère, soit deux fois moins qu'aujourd'hui. Et pour nous pays riches, cela veut dire diviser par quatre nos émissions, c'est-à-dire les réduire de 3 % par an durant cinquante ans.

Alors, face à ces questions et devant ces contraintes, quelle politique nationale cohérente et ambitieuse engager ? Le Gouvernement se fixe quatre axes prioritaires.

Premièrement, il nous faut renouer avec le dynamisme de 1974 en matière de maîtrise de l'énergie. La France doit produire dans dix ans 25 % de richesse en plus avec seulement 9 % d'énergie supplémentaire. Dans trente ans, il nous faudra produire deux fois plus de richesse avec la même consommation d'énergie qu'en 2015.

Pour y arriver, nous devons mobiliser toutes les politiques publiques et je donnerai six exemples concrets. Nous travaillerons avec les constructeurs automobiles pour qu'ils affichent, à côté des prix des voitures, le coût annuel de leur consommation d'essence. Il nous faut en effet mieux informer les Français pour que ceux-ci puissent modifier leurs comportements et choisir en toute connaissance de cause.

Nous abaisserons d'au moins 10 % les seuils de la réglementation thermique - c'est-à-dire le degré d'isolation, la qualité du chauffage - définie en 2000 pour les bâtiments neufs, avec l'objectif de les diviser par trois à l'horizon 2050. S'agissant de la rénovation de logements anciens, nous demanderons également à l'industrie du bâtiment de respecter des normes d'efficacité énergétique aussi proche que possible de celles de 2000 pour le neuf. Ce secteur est en effet celui qui recèle les opportunités d'économie d'énergie les plus accessibles.

Dans les transports, nous devons poursuivre nos efforts en matière de respect des limitations de vitesse. C'est essentiel pour réduire le nombre de morts sur la route, mais aussi pour l'environnement. Grâce à notre politique de sécurité routière, les consommations d'énergie des transports ont baissé, pour la première fois depuis 1973, de 1,8 % en 2003 alors qu'elles n'avaient cessé d'augmenter les années précédentes.

M. Jacques Myard - Mais pendant ce temps, la TIPP diminue !

M. le Ministre d'Etat - Certes, mais tout ne se réduit pas aux recettes fiscales, et c'est le ministre des finances qui vous le dit. La catastrophe environnementale qui pourrait s'ensuivre coûterait beaucoup plus cher qu'un déficit de recettes.

M. Jacques Myard - Tout à fait !

M. le Ministre d'Etat - De même, dans la continuité des décisions du CIADT de décembre, nous continuerons d'affecter la majeure partie de nos ressources au développement des infrastructures ferroviaires, fluviales et maritimes.

Nous imposerons également par la loi aux fournisseurs d'électricité, de gaz et de fioul domestique d'aider financièrement leurs clients à investir dans la maîtrise de l'énergie afin d'améliorer par exemple l'isolation de leur logement ou l'efficacité de leur chauffage.

En tant que ministre des finances, je vous proposerai de faire évoluer la fiscalité énergétique d'ici à la fin de l'année pour qu'elle avantage les Français qui contribuent à travers leur consommation d'énergie à une meilleure protection de l'environnement. En ce domaine comme dans les autres, je crois davantage à l'incitation qu'à la contrainte (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*).

Il nous faudra ensuite développer les énergies renouvelables. Celles-ci sont encore marginales dans notre pays, où elles ne représentent que 6 % de la consommation, mais elles croissent rapidement en Europe et nous devons rester dans la compétition. Les énergies renouvelables, c'est bien pour l'environnement, c'est bien pour l'emploi. C'est aussi une assurance pour demain si les prix du pétrole ou du gaz devaient flamber.

Je vous propose deux objectifs. Le premier est d'accroître de 50 % d'ici à 2015 les énergies renouvelables qui produisent de la chaleur, c'est-à-dire le bois, les déchets et le solaire. C'est possible : ces énergies ont crû de 8 % en 2003. Comment faire ? En améliorant avant la fin de l'année les aides financières. En permettant par exemple aux collectivités locales de subordonner l'octroi d'un permis de construire à l'obligation de recourir en partie aux énergies renouvelables, comme c'est le cas aujourd'hui à Barcelone.

Le second objectif est de porter la production d'électricité d'origine renouvelable de 15 % à 21 % d'ici à 2010. La priorité en ce domaine est de préserver le potentiel hydraulique actuel et de développer l'éolien...

M. Hervé Mariton - Et les paysages ?

M. le Ministre d'Etat - ...l'éolien, notamment off-shore, qui pose en effet moins de problèmes. Les filières industrielles concernées ont besoin de visibilité pour se développer en France mais il faut éviter tous les excès, rentes excessives ou rejet par la population. C'est pourquoi nous avons lancé des appels d'offre en matière d'éolien et souhaitons que la plus grande attention soit accordée à la concertation locale. Ce gouvernement combat tous les intégrismes, y compris celui prétendument écologiste (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*).

Enfin, le Gouvernement continuera d'encourager le développement des biocarburants, comme il le fait actuellement grâce à la défiscalisation votée dans la dernière loi de finances. La meilleure manière d'aider au développement de cette filière pourra bien sûr faire l'objet d'une discussion devant votre assemblée.

Il faut toutefois avoir l'honnêteté de reconnaître que les énergies renouvelables, quelle que soit notre volonté politique, ne peuvent qu'être un appoint aux énergies classiques et non un substitut, ce qui pose inévitablement la question du nucléaire.

Plusieurs députés UMP - Bien sûr !

M. le Ministre d'Etat - Dans le domaine nucléaire, quelles sont nos certitudes, quelles sont nos interrogations ? La moitié de notre parc nucléaire aura en moyenne trente ans en 2011. Trente ans, c'était initialement la durée prévue d'une centrale. Nous avons de bonnes raisons de penser que cette durée pourra être prolongée de dix ans, certains disent même davantage, mais rien n'est certain. Nous pouvons juste raisonnablement escompter qu'elles pourront durer quarante ans, mais il ne s'agit là que d'une probabilité. En tout état de cause, personne ne pourrait sérieusement affirmer que notre parc durera sans problème cinquante ans.

Même avec le plus grand effort de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, il est certain que nous aurons à choisir pour renouveler notre parc nucléaire entre nucléaire, gaz et charbon, c'est-à-dire entre les risques inhérents au nucléaire et les émissions de gaz à effet de serre ! Et que certains ne nous disent pas que nous ne luttons pas assez contre celles-ci tout en manifestant par ailleurs contre le nucléaire. Je respecte toutes les opinions mais en l'espèce, il est irresponsable de défendre les deux en même temps (« *Très bien !* » *sur les bancs du groupe UMP*).

M. Yves Cochet - Pas du tout !

M. Jacques Myard - M. Cochet s'est reconnu dans ces irresponsables.

M. le Ministre d'Etat - Nous devons placer notre pays en situation de lancer une nouvelle génération de centrales entre 2015 et 2020, en remplacement de l'actuelle. Une impasse s'annoncerait sinon, dont nous serions responsables.

Pour cela, une seule technologie est actuellement disponible, le réacteur européen à eau pressurisée, l'EPR. Ce réacteur est dix fois plus sûr, 10 % moins cher et produit 15 % à 30 % de déchets en moins. Son déploiement industriel est possible dès 2020, ce qui est déjà un horizon lointain, alors que de l'avis même de tous les scientifiques, les réacteurs dits de quatrième génération, ne seront au mieux disponibles qu'à l'horizon 2045. Vos collègues Christian Bataille et Claude Birraux n'ont d'ailleurs pas dit autre chose dans leur excellent rapport réalisé au nom de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques en mai 2003.

M. le Président de la commission - Tout à fait !

M. le Ministre d'Etat - Le Gouvernement est donc favorable à la construction prochaine d'un EPR. La décision doit d'ailleurs être prise sans retard car s'écouleront au moins sept années entre la décision et l'expérimentation.

Pour autant, il ne s'agit pas de signer un chèque en blanc à la filière nucléaire. Le nucléaire ayant des incidences sur notre vie économique et pouvant en avoir sur notre vie quotidienne, sa filière doit impérativement accroître sa transparence et mieux informer le public. C'est l'objectif de la loi sur l'information et la transparence nucléaire que le Sénat doit examiner avant l'été.

Le nucléaire n'a pas non plus vocation à produire toute notre électricité. Notre pays doit conserver un parc de production thermique, utilisant le gaz, le charbon ou le fioul, suffisant et de qualité.

Dernier axe de notre politique : développer la recherche. Nous ne vaincrons pas le réchauffement climatique sans rompre avec nos habitudes mais non plus sans nouvelles technologies de l'énergie. Celles-ci doivent devenir une des priorités de la recherche. Je proposerai l'élaboration d'un programme d'actions précis, auquel devront être alloués les moyens financiers nécessaires. Il faudra par exemple être capable à l'avenir de capturer et stocker dans des champs de gaz le CO2 émis dans l'atmosphère, savoir faire fonctionner nos véhicules avec des biocarburants, de l'hydrogène ou des piles à combustible, s'éclairer, pourquoi pas, avec le photovoltaïque et bien entendu consommer électricité et gaz sans les gaspiller.

Nous ne pouvons néanmoins mener seuls cette politique énergétique ambitieuse et cohérente. Le temps n'est plus où la France pouvait définir et conduire sa politique énergétique indépendamment de ses voisins européens. L'Europe de l'énergie doit devenir une réalité, pour faire gagner nos entreprises et renforcer l'indépendance énergétique du continent.

Il faut d'abord concevoir un véritable projet industriel pour EDF et GDF. Comme le marché intérieur de l'électricité va s'ouvrir encore davantage à la concurrence le 1^{er} juillet prochain, inévitablement EDF va y perdre des parts de marché. Il faut donc lui donner les moyens d'en conquérir de nouvelles à l'étranger.

EDF et GDF sont des fleurons de notre industrie, grâce à leurs personnels et à leur savoir-faire. Elles n'en sont pas moins fragiles à plusieurs égards. Ainsi, le principe de spécialité lié à leur statut les empêche de proposer aux clients une offre commune d'électricité et de gaz, alors que leurs concurrents pourront bientôt le faire. Leur statut d'établissement public est aujourd'hui le premier frein à leur développement à l'extérieur de nos frontières - il n'est que de voir ce qui s'est passé en Italie ou en Espagne.

M. Christian Bataille - C'est un point de vue.

M. le Ministre d'Etat - EDF est trop endettée, à hauteur de 22 milliards. Elle doit impérativement renforcer ses fonds propres, lesquels ne sont que de 19 milliards (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste*). Dites-moi pourquoi depuis vingt-deux ans l'Etat n'a pas mis un centime dans EDF ? Que je sache, la gauche a été plus longtemps au pouvoir durant ces vingt-deux années que la droite. Certes, l'Etat n'est pas le meilleur des actionnaires.

A preuve, il n'a pas donné à EDF et à GDF les moyens de leur développement !
(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*)

M. Christian Bataille - Ces entreprises n'ont donc pas coûté un sou à l'Etat !

M. le Ministre d'Etat - Agir, c'est donc donner à ces deux grandes entreprises les moyens juridiques et financiers de devenir des championnes en Europe. Je pense qu'il y a consensus sur ce point : nous aimons tous également EDF et GDF. En revanche, il peut y avoir débat sur les modalités. Pour notre part, nous estimons qu'il convient de donner à ces entreprises une nouvelle forme juridique, celle de sociétés, et de leur permettre d'augmenter leurs ressources, donc leur capital.

Ce ne seront jamais des entreprises comme les autres et même la comparaison avec France Télécom, que certains avancent, ne tient pas : il n'y a rien de commun entre des centraux téléphoniques et des centrales nucléaires. De plus, EDF et GDF ont des missions de service public. C'est pourquoi le Gouvernement a solennellement écarté toute privatisation. L'Etat restera donc largement majoritaire dans le capital de ces entreprises, qui demeureront ainsi dans le secteur public.

Quant aux agents d'EDF et de GDF, ils en sont la première richesse, non seulement en raison de leur compétence mais aussi en raison de leur attachement à leur entreprise. Dès lors, en quoi serait-il critiquable de leur permettre de devenir actionnaires de cette dernière, dont ils ont fait la prospérité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*)

M. le Président de la commission - La participation, enfin !

M. le Ministre d'Etat - Il y aurait même quelque incohérence à se féliciter de cet attachement et à leur interdire de devenir propriétaires d'une entreprise dont ils assurent le développement. C'est pourquoi nous leur avons affirmé que leur statut ne serait pas modifié, qu'ils continueraient de jouir de la garantie de l'emploi, que leurs prestations de retraite resteraient inchangées et qu'ils conserveraient le bénéfice d'un régime de retraite spécial - seul le mode de financement en sera modifié pour en garantir la pérennité, les règles européennes interdisant de maintenir la garantie de l'Etat.

Nous devons nous adapter à l'Europe, mais nous devons aussi redevenir une force de proposition pour celle-ci. Partager un marché unique est certes gage de plus d'efficacité et de solidarité, mais c'est aussi un facteur de réduction des risques - risque d'une coupure généralisée ou risque d'une hausse des prix, du fait de l'imprévoyance de certains Etats voisins. Nous ne voulons pas imiter la Californie. La France contribuera à cette maîtrise collective en déposant un mémorandum. A notre sens, pour que l'Europe dispose d'un parc électrique suffisant, il faut que chaque pays dispose d'un niveau minimal de production, rapportée à sa consommation. Comme nous l'a rappelé le *black-out* italien de cet été, on ne peut se reposer sur les seules exportations, surtout compte tenu des incertitudes géostratégiques actuelles.

Nous voulons aussi permettre à nos entreprises gazières de conserver des contrats d'approvisionnement à long terme avec les pays producteurs, pour les inciter à investir dans les réseaux de transport.

Nous entendons en outre préserver la compétitivité de nos industries en leur assurant une électricité à bas prix.

Enfin, nous travaillerons à faire progressivement converger les politiques européennes, sur la base de trois priorités : relance de la politique de maîtrise de l'énergie, lancement d'un débat sur l'énergie nucléaire, développement d'une véritable diplomatie énergétique.

S'agissant du nucléaire, chaque pays doit prendre ses responsabilités. Cette forme d'énergie, qui produit 34 % de l'électricité en Europe, évite un accroissement des émissions de gaz à effet de serre quasi équivalent aux émissions de tout le parc automobile européen. Le débat sur ce sujet doit donc s'ouvrir dans toutes nos démocraties (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*). La France n'a pas de leçons à recevoir de ceux qui parlent beaucoup de l'effet de serre, mais dont les émissions sont autrement importantes !

La sécurité d'approvisionnement de l'Europe dépend pour beaucoup du dialogue que nous saurons nouer avec les pays producteurs et avec les pays en développement, dont il s'agit de renforcer la sécurité énergétique. L'Union doit donc prendre plus fortement conscience du rôle qu'elle a à jouer à cet égard.

En matière d'énergie, la France a la chance exceptionnelle d'être en avance sur ses concurrents : on le constate dans le domaine de la technologie, en ce qui concerne l'effet de serre, mais aussi dans le souci du consommateur, notamment du consommateur le plus

démuni. Nous n'avons pas le droit de gâcher par l'immobilisme ce que nos prédécesseurs nous ont légué. Essayons donc de nous montrer à la hauteur de ces bâtisseurs. Feron-nous mieux, aussi bien ou moins bien ? Ce qui est sûr en tout cas, c'est que l'immobilisme rendrait l'échec certain. Vous aurez compris que ce n'est pas notre politique ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et du groupe UDF*)

M. Patrick DEVEDJIAN, ministre délégué – Ce débat a été d'un niveau élevé. Chacun a su s'abstraire le plus possible des choix partisans pour s'élever à des considérations d'intérêt national et à une vision à long terme qui honore le Parlement.

Sur la question de la filière nucléaire et de l'EPR, un relatif consensus s'est dégagé, en dehors de M. Cochet, dont je salue le courage puisqu'il a su défendre avec force un point de vue original, de nature à nous faire réfléchir.

La volonté est également très largement partagée de voir garantir l'indépendance énergétique de notre pays, de protéger l'environnement et de lutter contre l'effet de serre, enfin d'assurer la compétitivité du prix de l'énergie et l'accès de tous à l'énergie. Les nuances qui, bien sûr, existent, ont été exprimées avec le sens des responsabilités.

La question du statut d'EDF est sans doute celle qui a le plus fait débat. Monsieur Paul, si nous pouvons nous accorder en ce qui concerne la maîtrise de l'énergie, le développement du rail ou la nécessité d'une politique énergétique européenne, je ne saurais certes vous suivre et accepter le *statu quo*, à EDF comme à GDF. Le marché domestique de ces deux entreprises n'est pas la France, mais bien l'Europe : c'est là qu'elles ont des chances de trouver les marchés nouveaux qui leur permettront de créer des emplois. Il n'est en tout cas pas question de sacrifier le long terme : je le répète, le Gouvernement entend que toutes deux restent des entreprises publiques.

Il n'est donc pas exact que nous souhaitions privatiser, Monsieur Gaubert. Selon vous, ni la directive, ni M. Monti ne nous feraient obligation de changer le statut. Je veux donc mettre les choses au point : M. Monti a dit, et même écrit, que la question de la propriété de l'entreprise ne faisait en rien problème et, de fait, comme je viens le dire, EDF restera dans le secteur public. Nous sommes mêmes prêts à inscrire des garanties en ce sens dans la loi. En revanche, le commissaire et, plus largement, la Commission ont jugé qu'EDF ne devait plus bénéficier d'avantages concurrentiels tels que ceux que lui assure son statut d'établissement public. Nous sommes donc obligés de faire évoluer ce statut et la décision italienne de retirer à l'entreprise ses droits de vote ne peut que confirmer notre analyse. Il faut savoir aussi que les autres gouvernements européens comprennent mal qu'EDF puisse prendre des participations dans leurs entreprises nationales, mais que la réciproque soit exclue ! Or, si nous voulons donner toutes ses chances à l'entreprise, il faut lui permettre de nouer des alliances...

Le débat n'est donc pas entre socialistes et libéraux, mais plutôt entre immobilistes et modernistes (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*). Et, MM. Strauss-Kahn et Fabius s'étant prononcés pour l'ouverture du capital, je me sens autorisé à conclure qu'on peut être moderniste à gauche ! (*Sourires*)

M. Gonnot a raison de souligner que le développement des énergies renouvelables favorisera l'émergence de nouvelles technologies. Dans ce secteur, Monsieur Tourtelier, la France n'a pas pris le retard que vous dénoncez : nous sommes premiers pour le bois, deuxièmes pour les biocarburants, troisièmes pour la petite hydraulique, la géothermie et les biogaz, et quatrièmes pour le solaire thermique. Il est vrai que notre position est bien moins bonne pour l'éolien, mais à

qui la faute ? Après cinq ans de socialisme, nous n'avons trouvé à notre arrivée moins de cent mégawatts installés. Mais nous avons lancé un appel d'offres pour permettre le développement de 1 000 mégawatts d'ici deux ans. Actuellement, la progression est de l'ordre de 70 % par an...

M. Demilly a défendu avec enthousiasme les biocarburants. De fait, notre pays a été un précurseur dans ce domaine et il est maintenant le second producteur, avec 52 000 tonnes, soit un peu plus de 1 % de la consommation. On doit ce succès à la défiscalisation, confirmée dans la dernière loi de finances mais qui a un coût : 180 millions d'euros par an. Le coût de revient, hors taxe, est ainsi double de celui du pétrole. Dès lors, il est clair que le rythme de ce développement, auquel nous sommes favorables, doit dépendre des gains de productivité possibles.

Quant au développement de l'éolien, il est vrai, Monsieur Nicolas, qu'il se heurte souvent aux fortes réserves des élus locaux. En outre, cette forme d'énergie revient de trois à quatre fois plus cher que l'énergie nucléaire - et l'écart ne peut que s'accroître si l'on constitue des parcs *off-shore*.

M. Cochet nous a expliqué que le nucléaire était une fausse garantie d'indépendance parce qu'il faut importer l'uranium comme on importe le pétrole. Ce n'est tout de même pas la même chose qu'importer de l'uranium du Canada ou de l'Australie et importer du pétrole du Moyen-Orient ! Il y a aussi une différence entre la filière gaz, où le prix de l'électricité produite augmente de 50 % lorsque le prix du pétrole double, et la filière nucléaire, où il n'augmente que de 2 % lorsque le prix de l'uranium double. Enfin, s'agissant du nucléaire, nous avons plus de dix ans de stock alors que nos réserves de gaz ne permettent de tenir que moins de soixante jours. On ne peut donc raisonnablement soutenir que le nucléaire nous rende aussi dépendants que le pétrole.

Quant à la compétitivité du nucléaire, je crois qu'il n'est pas de meilleurs juges que des industriels libres et indépendants. Or les papetiers finlandais ont fait le choix de cette électricité au prix à la fois peu élevé et stable.

Au défenseur farouche des énergies renouvelables qu'est M. Cochet, je rappelle que nous projetons de nous doter de 10 000 mégawatts d'éolien avant 2010, ce qui représente dix milliards d'investissements aidés - plus de 800 millions d'euros par an quand on en sera à 10 000 mégawatts -, et de 1 600 mégawatts de nucléaire pour 2012, soit, cette fois, 3 milliards d'euros d'investissements financés exclusivement par les industriels - EDF en l'occurrence. Ces chiffres montrent, me semble-t-il, où vont nos priorités !

Je reconnais en revanche qu'un effort de recherche s'impose, s'agissant du nucléaire, particulièrement pour le traitement des déchets et pour le démantèlement des centrales. Mme Kosciusko-Morizet, qui a bien voulu, elle, ne pas offrir le site de Longjumeau pour l'EPR (*Sourires*), a donc eu raison d'insister sur ce point, d'autant que la transition sera particulièrement longue à la génération IV de ce réacteur.

Sur la durée de vie des centrales, M. Dosé s'est interrogé sur le prolongement de trente à quarante ans de l'amortissement comptable. Il ne faut pas confondre la sûreté nucléaire, qui relève de l'autorité compétente, et la comptabilité, qui doit donner une image fidèle des immobilisations. Un amortissement à trente ans est-il sincère ? Si oui, il est urgent de construire l'EPR. Sinon, le Gouvernement aura du mal à remplacer Fessenheim en 2007. Mais c'est un autre débat.

M. Reiss a eu raison de souligner le rôle des régions, qu'il s'agisse des énergies renouvelables ou des économies d'énergie. Pour modifier les comportements individuels, les élus locaux ont un important travail pédagogique à faire.

Le Gouvernement vient de publier le bilan énergétique de la France. Pour la première fois, la consommation d'énergie liée à la circulation automobile a baissé. Les Français ont en effet accepté une politique de limitation de vitesse qui, voulue pour des raisons de sécurité, a aussi des effets en matière énergétique.

Ce débat de qualité mérite d'être prolongé par l'examen, prochainement, du projet de loi d'orientation. Je souhaite qu'il ait lieu dans le même climat de responsabilité. Les questions

énergétiques dépassent les clivages politiques : il s'agit de l'avenir du pays pour de longues années et l'Assemblée a montré un grand sens des responsabilités (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*).